

BOURSE GEORGE-HE
Baccalauréat-Maîtrise-Doctorat
Montant de la bourse : 2000 \$

M. George He, infirmier clinicien et diplômé de la Faculté des sciences infirmières (FSI), œuvrait dans le Grand Nord auprès de la population autochtone. Décédé accidentellement le 28 novembre 2019, la famille offre une bourse à la mémoire de monsieur He pour souligner son engagement pour les soins aux communautés autochtones. Cette bourse s'adresse à une étudiante ou un étudiant de la FSI intéressé à la santé et aux soins offerts aux populations autochtones du Nord québécois.

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit à plein temps dans un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat offert à la Faculté des sciences infirmières de l'UdeM.
- Démontrer un intérêt pour la santé des communautés autochtones du Nord québécois par le biais d'une des trois situations suivantes :
 - Un stage au sein de la communauté.
 - Un projet de pratique infirmière auprès des populations visées par la bourse après diplomation.
 - Un projet d'études axé sur les soins et/ou la santé des communautés autochtones avec retombées concrètes.

Critères d'évaluation

Excellence du dossier académique

- Excellence du dossier universitaire
- Démontrer un intérêt marqué pour la pratique infirmière et la santé des communautés autochtones du Nord québécois

Qualité du projet

- Clarté des objectifs
- Originalité du projet et contribution à l'avancement des connaissances au sein d'une communauté autochtone du Nord québécois
- Pertinence sociale
- Retombées concrètes

Le dossier de candidature doit inclure

- Relevés de notes du baccalauréat et de la maîtrise et du doctorat le cas échéant (non officiel accepté)
- Curriculum vitae
- Lettre de présentation décrivant le projet de pratique infirmière ou le projet d'études (500 mots)
- Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche s ou d'un représentant d'OBNL ou tout autre organisme œuvrant activement dans l'amélioration de la santé des communautés autochtones du Nord québécois (500 mots maximum)

Acheminement de la demande

Seuls les dossiers complets sont étudiés. Envoyez les pièces exigées en UN SEUL document PDF à :

vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

La lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche doit être envoyée séparément à la même adresse électronique.

Date limite

27 février 2023 à midi